

OMPI



ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

SCIT/2/5

ORIGINAL : anglais

DATE : 26 janvier 1999

F

COMITÉ PERMANENT DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION

COMITÉ PLÉNIER Deuxième session Genève, 8 - 12 février 1999

CONTRIBUTION DU GROUPE DE DOCUMENTATION SUR LES BREVETS RELATIVE AU CONTENU DES SITES WEB DES OFFICES DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Document établi par le Bureau international

1. L'annexe du présent document contient une copie du rapport sur le contenu des sites web des offices de propriété intellectuelle, qui a été établi par un groupe de travail du Groupe de documentation sur les brevets (PDG). Le Bureau international a reçu cette contribution le 25 janvier 1999.

2. *Le SCIT plénier est invité à prendre note du rapport précité et, si nécessaire, à charger le Groupe de travail sur l'infrastructure d'information d'examiner les propositions et les observations figurant dans ce rapport.*

[L'annexe suit]

ANNEXE

Groupe de documentation sur les brevets

6 janvier 1999

Les sites web des offices de brevets : conception et contenu

Propositions du groupe de travail qui, au sein du PDG, est chargé d'étudier l'incidence de la législation en matière de brevets sur la documentation

1. Les pages des sites web devraient être libellées non seulement dans la ou les langues nationales du pays de chaque office mais aussi en anglais (tout au moins les pages les plus importantes).
2. Les sites web devraient contenir des renseignements sur la législation nationale en matière de brevets, notamment lorsque cette dernière est très différente de celle d'autres pays. Devraient figurer également des informations sur la durée des brevets d'invention ou des dessins ou modèles, les délais applicables et les taxes nationales. Le site devrait aussi comprendre une récapitulation des autres titres ou droits de propriété industrielle ou intellectuelle.

Exemple : <http://www.ige.ch/English/E30.htm>

3. Les personnes étrangères au domaine des brevets ou de l'information en matière de brevets devraient y trouver des renseignements d'ordre général. Elles devraient pouvoir télécharger un exemple de demande de brevet et s'informer sur le système de numérotation et les types de codes de documents.
4. Le site devrait contenir des renseignements sur les entités élaborant ou diffusant de l'information sur les brevets nationaux et sur les supports utilisés à cette fin (p. ex. : disques compacts ROM, support papier ou bases de données accessibles en ligne).

Exemple : <http://www.european-patent-office.org/patolis/index.htm>

5. Le site devrait contenir des pages consacrées aux "nouvelles du monde des brevets" et aux "mises à jour du site web"; il devrait être possible d'accéder à ces pages directement depuis la page principale. La page consacrée aux nouvelles devrait porter sur la législation en matière de brevets, la documentation sur les brevets, les réunions relatives aux brevets et les publications dans ce domaine; la date de la dernière modification devrait être indiquée. Les offices pourraient mettre en place un service de courrier électronique permettant de signaler aux abonnés les dernières informations disponibles sur le site web.

Exemple : <http://www.wipo.org/eng/newindex/news.htm>

6. Le site de chaque office national devrait comprendre une page à partir de laquelle il serait possible de télécharger des informations importantes, des formulaires, des conseils ou de nouveaux logiciels. Les fichiers de texte devraient être en format PDF ou en format ASCII. Les autres formats normalisés (p.ex. : MS Word) ne devraient être utilisés qu'en complément de l'un de ces deux formats.

Dans le cas où le volume d'informations serait trop important pour pouvoir être téléchargé, un tableau contenant le numéro et le prix de chaque document devrait s'afficher. Ce tableau pourrait se présenter sous la forme d'un formulaire de commande facile à remplir. Pouvoir commander en ligne constituerait un avantage supplémentaire (p. ex. : textes juridiques, journaux officiels).

Exemples : <http://www.wipo.org/eng/general/pcipi/document/reports>
 <http://www.wipo.org/eng/newindex/publ/ctn.htm>

7. Il devrait être possible d'effectuer une recherche dans le site. Les possibilités de recherche devraient être brièvement expliquées.

Exemple : <http://strategis.ic.gc.ca/engdoc/search.htm>

8. Les utilisateurs devraient pouvoir se mettre facilement en rapport avec les offices. Une fois le dialogue établi, ils pourraient obtenir les solutions dont ils ont besoin, faire part de leurs critiques ou soumettre des propositions. Les questions d'ordre général pourraient être regroupées dans une liste des "Questions Fréquemment Posées" (liste QFP).

Exemple : <http://www.european-patent-office.org/epidos/withdrawn.htm>

9. Le site devrait contenir un tableau donnant le nom, le numéro de téléphone et l'adresse électronique de la personne à laquelle l'utilisateur doit s'adresser s'il a des questions concernant le droit des brevets, la procédure à suivre pour déposer une demande de brevet ou s'il souhaite obtenir des renseignements sur les brevets. Il serait bon que les utilisateurs puissent effectuer des recherches dans ce tableau. Les heures d'ouverture des offices ou de certains services de ces offices devraient aussi être indiquées. L'utilisateur devrait au moins pouvoir s'adresser à un groupe d'assistance ("helpdesk").

Exemple : <http://www.wipo.org/eng/newindex/contact.htm>

10. Les utilisateurs étrangers devraient pouvoir consulter une base de données pour trouver le nom des agents de brevets nationaux. À défaut, les offices devraient créer un lien vers ce type de base.

Exemple : <http://www.uspto.gov/web/offices/dcom/olia/oed/roster/index.html>

11. Le site devrait contenir une base de données regroupant les données bibliographiques (y compris les abrégés) de toutes les demandes de brevet ainsi que de tous les brevets d'invention et brevets de dessins ou modèles dans lesquels le pays est désigné. Il serait bon que cette base de données contienne aussi des informations sur la situation juridique des brevets, notamment sur leur entrée en vigueur.

Exemple : <http://www.patent.gov.uk/dbservices/>

Observations à caractère technique :

1. Les sites web doivent être simples (pas de “gadgets”) afin d’éviter que les chargements ne durent trop longtemps. Les images devraient se réduire à des graphiques, des statistiques, etc.
2. Il est préférable d’opter pour un système d’organisation fondé sur des cadres, qui rend la navigation plus facile aux utilisateurs.
3. Les offices ne devraient pas utiliser des ports TCP/IP dont l’usage n’est pas répandu. Dans les grandes entreprises, souvent les serveurs garde-barrière ne laissent pas les utilisateurs accéder aux services HTTP par d’autres ports que le port standard 80.
4. Les sites web ne devraient pas comporter de “cafteurs” car de nombreux utilisateurs refusent que ces “cafteurs” soient chargés automatiquement sur leurs ordinateurs.

Appendice : liste récapitulative

Points	Notes
Page du site libellée aussi en anglais	
Renseignements généraux sur les brevets : <ul style="list-style-type: none">- législation en matière de brevets- information et documentation en matière de brevets- procédure de dépôt d'une demande de brevet, taxes- exemple de document de brevet- liste QFP	
Informations sur d'autres droits de propriété intellectuelle	
Informations sur des sources d'information en matière de brevets <ul style="list-style-type: none">- type- support- origine	
Page consacrée à des nouvelles sur <ul style="list-style-type: none">- la législation en matière de brevets- la documentation en matière de brevets- les réunions portant sur des questions relatives aux brevets- les publications relatives aux brevets	
Informations sur les mises à jour du site <ul style="list-style-type: none">- accessibles directement depuis la page principale- signalées aux utilisateurs par un service de messagerie électronique	
Section consacrée aux fichiers téléchargeables <ul style="list-style-type: none">- rapports- formulaires- logiciels	
Formats de fichier pour les fichiers téléchargeables <ul style="list-style-type: none">- fichier de texte ASCII- fichier PDF- autres formats (en complément uniquement)	

Points	Notes
Possibilité de commander des produits et services - formulaire téléchargeable pour commande par poste - commande en ligne	
Possibilité d'effectuer des recherches dans le site	
Adresse du groupe d'assistance (" <i>helpdesk</i> ") - mél. - numéro de téléphone/de télécopieur	
Base de données contenant le nom et l'adresse de tous les agents de brevets nationaux	
Base de données contenant - des données bibliographiques/abrégés - des données sur la situation juridique de tous les brevets, dessins et modèles, marques nationaux	
Aspects techniques (voir la liste des observations)	

[Fin de l'annexe et du document]